



À noter :

1. *Le programme Patinage Plus a fait l'objet de révisions qui n'apparaîtront pas dans cette section avant leur pleine mise en application, le 1er septembre 2014. Pour plus de renseignements sur le programme révisé, veuillez consulter le site de Patinage Canada dans «Se connecter » sous «Technique et programmes» «Patinage plus».*
2. *Vous trouverez plus bas les normes de prestations pour les clubs qui veulent appliquer le nouveau programme.*

PATINAGE PLUS

Patinage Plus est le seul programme national d'initiation au patinage au Canada. Il a été élaboré par des experts pour enseigner les habiletés fondamentales du patinage de manière progressive et logique.

Patinage Plus, le programme vedette d'initiation au patinage de Patinage Canada offert aux débutants de tous les âges, enseigne les mouvements fondamentaux (patinage avant, patinage arrière, virage, arrêt, pirouette et saut) et les habiletés de base. Le programme se compose de sept étapes. Il met l'accent sur le plaisir et le mouvement continu et est enseigné en groupe par des entraîneurs professionnels de Patinage Canada et des assistants de programme qualifiés. Les écussons et les récompenses servent à motiver les patineurs à réussir et à apprendre des habiletés de même qu'à stimuler leur intérêt. Patinage Plus alimente les autres programmes de Patinage Canada mais n'est pas une condition préalable à l'inscription à ces autres programmes.

L'étape 7, qui est la dernière étape facultative d'enrichissement (pré-préliminaire) du programme Patinage Plus, est une étape de transition entre Patinage Plus et le programme Patinage STAR, le programme de base de patinage artistique de Patinage Canada. Elle initie les patineurs à des habiletés propres au patinage artistique qui font partie des tests préliminaires. Les patineurs qui réussissent l'étape 7 sont sur la bonne voie menant à leur premier test de patinage artistique de Patinage Canada.

Le nombre moyen de patineurs sur la glace pendant une séance de Patinage Plus est de 60 (pour une patinoire nord-américaine). Le nombre exact varie en fonction de la taille du club, du nombre d'entraîneurs professionnels et du temps de glace. Patinage Canada exige que ses clubs prodiguent au moins 10 minutes d'instruction professionnelle à chaque groupe d'enfants (généralement 10 enfants par groupe). Ainsi, si un club dispose de 60 minutes de temps de glace et d'un seul entraîneur professionnel, il doit limiter à 60 le nombre de patineurs qui participent à la séance de Patinage Plus.

STRUCTURE DU PROGRAMME, ÉCUSSENS ET RÉCOMPENSES :

Le programme de Patinage Plus est structuré selon une grille de développement de six mouvements fondamentaux. DÉPLACEMENT avant, DÉPLACEMENT arrière, ARRÊT, VIRAGE, PIROUETTE, et SAUT organisés en six étapes d'apprentissage et se terminant par une septième étape facultative pour les patineurs qui désirent passer au patinage artistique. Les habiletés sont organisées en progressions, du plus simple au plus complexe. Chaque étape porte sur un aspect particulier. Une fois les habiletés d'une étape maîtrisées, le patineur reçoit un écusson. Les noms des écussons sont étape 1 équilibre, étape 2 glissés avant, étape 3 glissés arrière, étape 4 courbes, étape 5 puissance, étape 6 vitesse et étape 7 pré-préliminaire.

Les patineurs peuvent aussi progresser de façon horizontale sur la grille pour terminer toutes les étapes des mouvements fondamentaux. Par exemple, le patineur qui fait toutes les étapes du mouvement fondamental « ARRÊT » reçoit l'écusson ARRÊT.

Patinage Canada a produit une série d'écussons et de récompenses que les entraîneurs doivent distribuer aux patineurs pour les récompenser de leur participation et effort. Les clubs peuvent également offrir d'autres récompenses telles des rubans, d'autres feuilles à colorier, des tampons à main, leurs propres autocollants et des surprises spéciales pour différentes occasions. Les possibilités sont illimitées.

Au bas de chaque étape on trouve une série d'habiletés défis facultatives. Le défi consiste à apprendre et à exécuter ces habiletés pour le plaisir. Elles permettent aussi de repérer les patineurs de talent.

NORMES DE PRESTATION POUR LES CLUBS DE PATINAGE CANADA :

Le nouveau programme de Patinage Plus

Les clubs de Patinage Canada qui souhaitent offrir le nouveau programme de Patinage Plus de haute qualité doivent respecter les normes de prestation suivantes :

PRESTATION SUR LA GLACE

- La présence d'au moins un entraîneur formé de Patinage Plus dans le cadre du PNCE qui enseigne le programme sur la glace; les assistants de programme (AP) aident au besoin.
- Respect de la proportion d'un entraîneur/AP par groupe de 10 patineurs.
- Enseignement d'une leçon d'au moins 10 minutes à chaque groupe donnée par un entraîneur professionnel de Patinage Canada à chaque séance.
- L'emploi de circuits pour favoriser le mouvement continu des patineurs 90 % du temps et

éviter qu'ils ne restent sur place ou attendent leur tour pour s'exercer à tour de rôle aux habiletés.

- Toutes les séances sont composées des quatre périodes suivantes : échauffement, leçon, activité en groupe et récupération.
- Utilisation de la totalité de la surface glacée pour les périodes d'échauffement, d'activité en groupe et de récupération.
- Utilisation de circuits pour enseigner et exercer les habiletés.
- Utilisation des stations en rotation et de format de séances selon les formats recommandés ou s'inspirant de ceux-ci.
- Ajout d'un parcours rapide et d'une zone de jeu.
- Utilisation de musique appropriée à l'âge des participants durant toute la séance.
- Utilisation de matériel pédagogique, d'accessoires et de signaux pour désigner les stations.
- Remise des écussons et des récompenses de Patinage Canada, en plus de récompenses facultatives comme des autocollants, des étampes, et autres.
- Remise des rubans et des écussons au plus tard une semaine après la maîtrise des habiletés de chaque niveau.

PRESTATION HORS GLACE

- Mise à jour des progrès des patineurs à l'aide des outils de Patinage Plus (feuilles des progrès individuels et de groupe).
- Communication régulière avec les parents et les participants, pour donner de l'information sur le Patinage Plus, l'équipement, la sécurité et les politiques du club. Communiquez avec eux en personne, par courriel ou via le site Web du Club. Tenue d'au moins une séance d'information pour les parents par session.
- Communication des progrès des patineurs aux parents ou tuteurs par voie de comptes rendus des progrès personnels, à la fin de chaque session, en se basant sur la façon dont les sessions et les inscriptions sont organisées durant la saison.
- Maintien d'un petit stock de fournitures, dont les écussons, les rubans et autres récompenses de Patinage Plus, en plus du matériel pédagogique et des accessoires.

PATINAGE INTENSIF PLUS

Patinage intensif Plus se veut une alternative au patinage artistique et enseigne l'équilibre, la puissance, l'agilité, la vitesse et l'endurance, habiletés particulièrement importantes pour les joueurs de hockey et de ringuette.

Pour une patinoire nord-américaine standard, le nombre de patineurs recommandé sur la glace est de 30 à 32, soit une proportion d'environ 10 patineurs par entraîneur.

Le programme est divisé en six niveaux allant de 1 à 6 qui comprennent chacun un chevron bronze, argent et or. Une composante préalable à trois niveaux, A, B et C est également offerte aux jeunes patineurs qui désirent apprendre les éléments fondamentaux du patinage dans un contexte de patinage intensif.

Patinage intensif Plus utilise un système unique d'évaluation pour ses six niveaux. Les patineurs doivent patiner un parcours d'habiletés auquel ils s'entraînent pendant leurs séances hebdomadaires. L'évaluation de la performance est fondée sur la précision de l'exécution de l'habileté et la rapidité.

Les habiletés de la composante préalable sont évaluées de la même façon que les habiletés du programme Patinage Plus. Les participants reçoivent une récompense lorsqu'ils ont maîtrisé toutes les habiletés d'un niveau.

Seuls les entraîneurs formés au niveau primaire de Patinage STAR ou à un niveau supérieur et certifiés après avoir suivi le cours des entraîneurs de Patinage intensif Plus, sont qualifiés pour enseigner ce programme. Les clubs de Patinage Canada et les écoles de patinage sanctionnées qui offrent le programme de Patinage intensif Plus doivent avoir au sein de leur personnel un entraîneur certifié de Patinage intensif Plus qui enseigne le programme.